naître, en même temps que les origines de la colonie, ses fondateurs, nos illustres concitoyens, M. de Champlain et de Frontenac, l'intendant Talon, le voyageur Cavelier de la Salle, et les grands travaux de nos missionnaires. La lutte que soutint le marquis de Montcalm, pour conserver le Canada à la France, offre plus d'intérêt, lorsque l'on sait ce que valait cette colonie et quels efforts on avait faits pour la fonder.

III.

La France a possédé, pendant le règne de Louis XIV, la plus grande partie de l'Amérique du Nord. Ses domaines, qu'elle avait découverts et conquis, étaient situés entre la baie d'Hudson, au nord, et le golfe du Mexique, au sud ; de l'est à l'ouest, ils s'étendaient depuis l'océan Atlantique et les monts Alléghanis d'un côté, jusqu'aux prairies inconnues qui précèdent la haute chaîne des monts Rocheux, et qui composent aujourd'hui le *Farwest*

Vue dans son ensemble, cette région est comme un grand triangle dont la base est au nord, de la baie d'Hudson à Terre-Neuve, et le sommet au sud, à la Nouvelle-Orléans. Chaque côté du triangle a au moins 800 lieues ; la superficie est d'environ 300,000 lieues carrées, c'est-à-dire onze fois celle de la France. Tout ce territoire, grand comme la moitié de l'Europe, était, à l'époque de Louis XIV, divisé en quatre parties : au nord, le pays de la baie d'Hudson et le Labrador ; à l'est, dans le bassin du Saint-Laurent, le Canada avec l'Acadie et Terre-Neuve ; à l'ouest, autour des grands lacs, les Pays d'en haut ; au sud, dans l'immeese bassin